

E12TST23R

Habilitation électrique

Travaux sous tension sur batteries d'accumulateurs stationnaires

Indices B1T, B2T et/ou B1N, B2N - RECYCLAGE

FORMACODE : 24049 - 24095

OBJECTIFS

Le recyclage a pour Objectif de contribuer au maintien des compétences TST IE des travailleurs déjà formés et habilités dans le domaine de tension concerné.

TYPE DU PUBLIC

Tout travailleur habilité aux travaux sous tension en Basse Tension dans le domaine des installations électriques sur des engins à motorisation thermique, électrique et hybride (IEBAT).

PRÉREQUIS

Le travailleur a suivi une formation initiale. Le titre d'habilitation T dans le domaine IEBAT conditionne l'accès au module de recyclage.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Engin électrique et pack batterie.
Grue de manutention batteries.
- > **Moyens humains**
Formateur professionnel possédant une expérience des travaux sous tension et détenteur d'une attestation de compétence aux travaux sous tension et agréé par la commission ORG-TST.

ÉVALUATION

- > A l'issue du premier exercice pratique et du questionnaire théorique, l'organisme de formation peut décider, selon les résultats obtenus, que le travailleur a le niveau requis pour poursuivre le recyclage, ou dans le cas contraire, que le travailleur doit être orienté vers une formation initiale.
- > **Un avis positif ou négatif est émis sur le maintien des compétences du travailleur pour réaliser en sécurité les travaux sous tension sur batteries d'accumulateurs stationnaires.**
Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité de 3 ans.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

> **Vérification des connaissances et recensement des écarts**

Réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs, déposer, remplacer et raccorder 2 éléments de batteries d'accumulateurs, puis nettoyer le pack batteries

> **Reprise des écarts – Normes NFC 18505-1 / NFC 18505-2.3**

Rappel des procédures et des modes opératoires

> **Retour d'expériences**

Difficultés rencontrées • Analyse des procédures réalisées • Rappels sur les modes opératoires et les règles de sécurité à respecter

> **Mettre en œuvre le savoir-faire TP2**

Installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs

Cette formation est conforme à la norme NFC 18505-1, NFC 18505-2.3 et au référentiel de formation validé par l'ORG TST IE le 17/04/2018.

L'employeur fournit la tenue de travail et les EPI à ses salariés conformément à la lettre d'engagement adressée à l'organisme de formation lors de l'inscription. A défaut, les stagiaires ne pourront être acceptés à la formation.

MODALITÉS

Durée : 2 jours.

Prix : nous consulter.

Durée de validité de l'habilitation électrique : 3 ans.

Pensez à SOCOTEC Formation pour le recyclage.